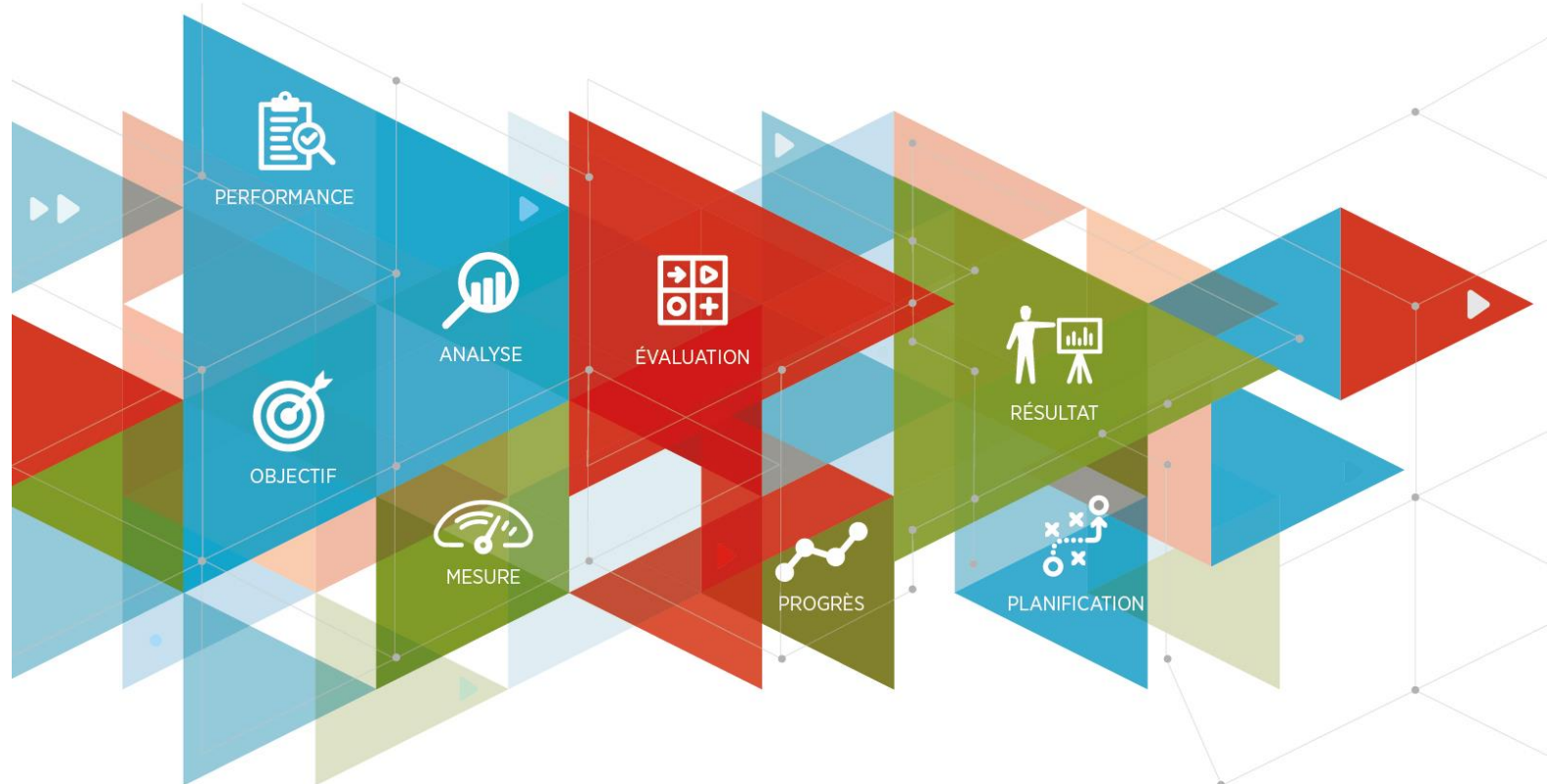


Ministère de l'Économie et de l'Innovation

CRÉNEAU D'EXCELLENCE BÂTIMENT VERT ET INTELLIGENT

Rapport d'évaluation

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020



NOTES AU LECTEUR

- 1) Sauf avis contraire dans le texte, toutes les sommes indiquées sont en dollars canadiens. Les symboles suivants sont utilisés : k\$ pour milliers de dollars, M\$ pour millions de dollars et G\$ pour milliards de dollars.
- 2) Selon l'indicateur considéré, le total des résultats peut comporter un écart de ± 1 % pour les pourcentages ou de ± 1 pour les autres valeurs. Cet écart s'explique par l'arrondissement des résultats présentés.
- 3) Dans le présent document, le terme *PME* désigne toute petite ou moyenne entreprise de moins de 250 employés, peu importe son chiffre d'affaires ou la valeur de ses actifs. Cette définition est plus adaptée au contexte québécois que celle de Statistique Canada (« entreprise de moins de 500 employés »). En outre, elle correspond à la définition de *PME* en vigueur au sein de l'Union européenne et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- 4) À moins d'avis contraire, les résultats présentés dans le document concernent la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

L'évaluation de la performance du créneau d'excellence Bâtiment vert et intelligent (BVI) est réalisée à la demande du Secteur du Développement de l'entrepreneuriat et de la compétitivité des entreprises et des régions et en vertu de l'entente de mise en œuvre signée en juin 2017 avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

Elle vise à apprécier les résultats de l'aide financière de 547 k\$ accordée pour le fonctionnement du créneau et ses projets du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

En vertu de la Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes (2014), le présent rapport d'évaluation doit être transmis au Secrétariat du Conseil du trésor.

La présente évaluation a été réalisée conformément à la Politique ministérielle d'évaluation de programme et à la Charte d'évaluation de programme. Les deux documents sont disponibles à l'adresse suivante : www.quebec.ca/MEI/CharteEval.

AUTEUR DU RAPPORT

Jean-François Lizotte, évaluateur
Recherche et rédaction

Direction des programmes et de l'évaluation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Ce document est disponible
sur demande auprès de cette direction.

POUR NOUS JOINDRE

Direction des programmes et de l'évaluation
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

710, place D'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5698, poste 4902

Pour plus d'information :
evaluation@economie.gouv.qc.ca

Le présent rapport d'évaluation est le fruit de la collaboration de plusieurs personnes sans qui les travaux n'auraient pu être menés à leur terme. À cet égard, nous tenons à remercier toutes les personnes associées de près ou de loin à sa réalisation, notamment le personnel de la Direction des zones d'innovation, des créneaux d'excellence et de l'entrepreneuriat (DZICEE) et le personnel du créneau d'excellence Bâtiment vert et intelligent (BVI).

Un comité d'évaluation, constitué à l'occasion de la présente évaluation, avait pour objectif d'obtenir l'assurance que les constats du rapport d'évaluation sont valides et fidèles à la réalité et que les appréciations qui en découlent sont objectives. Plus précisément, les membres du comité, présentés ci-après, devaient valider le cadre et le rapport d'évaluation et conseiller l'évaluateur, au besoin, sur l'orientation des travaux et la stratégie générale d'évaluation, tout en apportant un éclairage sur des questions importantes qui pouvaient se poser en cours de réalisation du mandat.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux membres du comité, qui ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances et de leur expérience concernant le créneau d'excellence Bâtiment vert et intelligent.

LES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION

- **Martin Gougeon**, directeur
Créneau d'excellence BVI
- **Luc Jolicoeur**, membre du comité de créneau
Créneau d'excellence BVI
- **Ysabelle Poulin**, conseillère en développement des créneaux et pôles d'excellence
DZICEE, MEI
- **Dominic Massicote**, conseiller en développement économique
Direction territoriale de la Capitale-Nationale, de la Mauricie et de Lanaudière, MEI
- **Patrick Guérard**, conseiller en développement économique
Direction régionale de la Capitale-Nationale, MEI
- **Louise Boulet**, adjointe exécutive
Direction régionale de la Capitale-Nationale, MEI
- **Sandra Hardy**, Services aux entreprises et développement des secteurs de force
Québec International
- **Jean-François Lizotte**, évaluateur
Direction des programmes et de l'évaluation (DPE), MEI
- **Christophe Marchal**, évaluateur principal et chef d'équipe d'évaluation
DPE, MEI

Sylvie Marcotte, CPA, CA
Directrice
Direction des programmes et de l'évaluation

Christophe Marchal
Évaluateur en chef et chef d'équipe d'évaluation
Direction des programmes et de l'évaluation

L'évaluation vise à apprécier la performance du créneau d'excellence Bâtiment vert et intelligent (BVI) du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020 par rapport aux objectifs du Ministère et aux résultats visés par celui-ci.

La performance du créneau est jugée satisfaisante (pointage de 70 sur 100). L'évaluation confirme la pertinence du créneau par rapport aux objectifs du Ministère, son efficacité dans l'atteinte des résultats visés et ses effets positifs sur le développement de la filière de la construction et du développement durable de la Capitale-Nationale. Cependant, le créneau est vivement invité à augmenter son nombre de projets structurants et à améliorer la reddition de comptes auprès du Ministère. Les principaux résultats constatés sont les suivants :

✓ Pertinence

- Un noyau de 78 organisations participe régulièrement aux activités du créneau.
- Jusqu'à 242 organisations participent occasionnellement aux projets et aux activités du créneau.
- Le périmètre du créneau représente 5 % de la filière régionale.
- 1,27 M\$ ont été investis dans les projets et les activités du créneau.
- 35 activités et 2 projets structurants ont été réalisés.
- 44 partenariats et collaborations ont été établis.
- 92 % des projets et des activités ont été réalisés en collaboration avec d'autres organisations.
- Trois projets interrégionaux ont été réalisés et trois projets intercréneaux ont été mis en œuvre.

Efficacité



- Au 31 mars 2020, 85 % des objectifs stratégiques ont été réalisés.
- Cinq cas à succès avec des résultats collectifs probants pour les entreprises ont été présentés.
- Sept entreprises sur un total de 11 siègent au comité de créneau.
- Un nombre insuffisant de saines pratiques de gestion ont été mises en œuvre et les frais administratifs représentent 7 % des dépenses.
- 25 activités de promotion du secteur d'activité ont été réalisées.
- 26 réalisations ont visé à développer une image de marque du créneau et du secteur.
- 17 activités de communication dans les médias ont été réalisées.



✍ Conclusion

L'évaluation permet ces constats :

- La pertinence du créneau est jugée convaincante par rapport aux objectifs et aux résultats visés par le MEI.
- L'efficacité du créneau dans la réalisation de son plan d'action et dans l'atteinte des résultats visés est jugée convaincante.
- Les effets du créneau sont jugés convaincants par différents acteurs tels que les entreprises, notamment en matière d'innovation.
- Les perspectives de développement du créneau sont jugées assez prometteuses.
- L'effet de levier de l'aide financière du MEI confirme l'intérêt de l'industrie et des partenaires socioéconomiques à investir dans le développement de la filière dans la Capitale-Nationale.

Effets



- Le créneau a contribué directement ou indirectement à la croissance de 28 entreprises. De plus, cinq témoignages d'entreprises ont été reçus.
- Le PIB de l'industrie compte pour 9,7 % du PIB de la région du créneau.
- Un projet structurant d'innovation a été réalisé avec des entreprises.
- 312 k\$ ont été investis en innovation par les entreprises et les organismes partenaires dans un seul projet.
- 13 innovations de procédés ont découlé des projets et des activités du créneau.
- Absence d'une majorité du comité de créneau confirmant la contribution du créneau d'excellence à l'emploi ou à l'attraction de main-d'œuvre.
- Pas d'information du créneau, mais une majorité du comité de créneau confirmant la contribution positive du créneau au développement de programmes de formation.

CHAPITRE 1	1.1	Objectifs, méthode, portée et limites de l'évaluation.....	1
CONTEXTE DE L'ÉVALUATION	1.2	Portrait du créneau	2
	1.3	Intervention du Ministère	3
	1.3.1	Chaîne des résultats visés.....	3
	1.3.2	Aide financière du Ministère	4
CHAPITRE 2	2.1	Critère 1 : La masse critique et la mobilisation	5
PERTINENCE DU CRÉNEAU	2.2	Critère 2 : Le périmètre et le financement.....	6
	2.3	Critère 3 : Les partenariats et les collaborations.....	8
CHAPITRE 3	3.1	Critère 4 : L'atteinte des objectifs du plan d'action.....	10
EFFICACITÉ DU CRÉNEAU	3.2	Critère 5 : La gouvernance et la gestion du créneau	12
	3.3	Critère 6 : Le rayonnement et l'image de marque.....	14
CHAPITRE 4	4.1	Critère 7 : Le développement de marchés et d'entreprises	15
EFFETS DU CRÉNEAU	4.2	Critère 8 : L'innovation, la recherche et le développement.....	18
	4.3	Critère 9 : La formation de la main-d'œuvre et l'emploi en région	19
	5.1	Principaux résultats	20
CHAPITRE 5	5.2	Réponses aux questions de l'évaluation	21
CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	5.3	Appréciation générale des résultats	21
	5.4	Perspectives de développement du créneau	22
	5.5	Éléments à suivre en cas de renouvellement de l'aide	23
ANNEXE		Compléments méthodologiques	24

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 OBJECTIFS, MÉTHODE, PORTÉE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

L'évaluation des résultats du créneau d'excellence Bâtiment vert et intelligent (BVI) est la première étape du processus de renouvellement de son plan d'action et de l'entente d'aide financière conclue avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). C'est sur la base du rapport d'évaluation que le Ministère prend la décision de renouveler ou non le créneau. En vue d'aider la prise de décision, la présente évaluation examine la pertinence du créneau par rapport aux résultats visés par le Ministère, son efficacité à réaliser son plan d'action et ses effets dans son périmètre d'intervention, tout en apportant un éclairage sur ses perspectives de développement.

Les questions auxquelles le rapport d'évaluation doit répondre sont les suivantes :

1. La pertinence du créneau est-elle convaincante? (Pertinence)
2. L'efficacité du créneau est-elle probante? (Efficacité)
3. Les retombées du créneau sont-elles satisfaisantes? (Effets)

Les trois questions ci-dessus sont utilisées pour établir un pointage sur 100, correspondant aux résultats du créneau évalué. En vue de compléter l'évaluation, la question suivante est aussi abordée :

4. Les perspectives de développement du créneau sont-elles prometteuses?

Le protocole d'évaluation (ou grille d'évaluation) est décrit dans le tableau 1.1 ci-dessous. Il présente les critères considérés pour répondre aux questions de l'évaluation. Chaque question est associée à un volet, soit celui de la pertinence, de l'efficacité ou des effets du créneau.

Tableau 1.1

Protocole d'évaluation des résultats du créneau d'excellence BVI

Volet	Critères à considérer	Question
Pertinence du créneau		
	1. La masse critique et la mobilisation	1
	2. Le périmètre et le financement	1
	3. Les partenariats et les collaborations	1
Efficacité du créneau		
	4. L'atteinte des objectifs du plan d'action	2
	5. La gouvernance et la gestion du créneau	2
	6. Le rayonnement et l'image de marque	2
Effets du créneau		
	7. Le développement de marchés et d'entreprises	3
	8. L'innovation, la recherche et le développement	3
	9. La formation de la main-d'œuvre et l'emploi en région	3

L'évaluation porte sur les résultats du créneau pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020, ce qui correspond aux années financières 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Le présent mandat est une évaluation dite « rapide », réalisée en huit semaines, ce qui limite les analyses quantitatives d'effets sur les entreprises et sur l'économie régionale. La perte d'information quantitative est compensée par le recours à des témoignages d'entreprises et par la consultation de toutes les parties prenantes au créneau d'excellence, tant dans le secteur privé que dans les secteurs public et parapublic.

La fiabilité des informations factuelles utilisées est vérifiée par recoupement de multiples sources de données, ce qui permet de croiser l'information et de juger de son exactitude. Les sources d'information utilisées sont les suivantes : les états financiers audités du créneau, les fichiers de suivi de résultats du Ministère, la documentation administrative du Ministère, les rapports annuels du créneau, une requête d'information envoyée au créneau, ainsi que la consultation du comité de créneau, des partenaires du créneau et de plusieurs entreprises participant au créneau. Les détails se trouvent en annexe.

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.2 PORTRAIT DU CRÉNEAU¹

1.2.1 Mission et vision

Le créneau d'excellence Bâtiment vert et intelligent mise sur les énergies et le savoir-faire des différents acteurs concernés afin de développer une expertise dans la conception et la construction de bâtiments de nouvelle génération. Ce créneau se décline en deux filières :

- **Le bâtiment vert** intègre des pratiques innovantes de conception, de construction et d'opération conformes aux normes qui visent à réduire les impacts environnementaux négatifs.
- **Le bâtiment intelligent** favorise un environnement productif et rentable en misant sur l'optimisation et l'interrelation de quatre niveaux fondamentaux :
 - les infrastructures;
 - les systèmes;
 - les services;
 - la gestion.

Le créneau vise à faire de la région de la Capitale-Nationale un centre d'excellence reconnu internationalement pour son expertise dans la fourniture de matériaux, de technologies et de services professionnels permettant la construction de bâtiments sains à faible empreinte carbone, à faible consommation énergétique et économiquement viables.

1.2.2 Axes stratégiques et objectifs d'affaires

Main-d'œuvre

Favoriser le développement de l'expertise :

- des dirigeants d'entreprises de fabrication de produits du bâtiment, principalement en matière de conception de produits répondant aux perspectives du marché, de marketing et de développement des ventes au Québec et à l'international;
- des concepteurs, des constructeurs et des promoteurs immobiliers en matière d'adoption de nouvelles pratiques, de nouveaux produits et de systèmes constructifs innovants, en leur permettant de participer à des conférences et à des séminaires, de visiter des expositions commerciales et d'échanger avec des professionnels reconnus pour leur savoir-faire.

Innovation

Soutenir la conception de produits et de technologies qui contribuent à la performance des bâtiments et à la réduction de leur empreinte environnementale :

- en fournissant aux entreprises de l'information sur :
 - les perspectives technologiques,
 - les tendances et les perspectives du marché,
 - les programmes de soutien;
- en développant l'expertise des entreprises en matière d'innovation;
- en appuyant les projets collaboratifs de recherche et développement de nouvelles solutions à valeur ajoutée.

Commercialisation et exportation

- Soutenir la promotion des produits qui offrent des avantages réels pour les bâtiments, notamment en augmentant leur performance ou en facilitant leur conception ou leur certification, principalement auprès des promoteurs et des concepteurs du Québec, de l'Ontario et du nord-est des États-Unis.

¹ Inspiré du site Internet du MEI <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/crneaux/batiment-vert-et-intelligent/> (consulté le 24 mars 2020).

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

- Promouvoir le savoir-faire des architectes, des ingénieurs, des constructeurs et des entreprises de services spécialisés régionaux, en misant notamment sur la renommée de la région en tant que pôle d'excellence de la conception de bâtiments sains :
 - à faible empreinte carbone;
 - à faible consommation énergétique;
 - économiquement viables.

Réseautage et promotion

- Contribuer au réseautage d'affaires des entreprises du créneau, notamment par l'animation d'un regroupement régional d'entreprises souhaitant se distinguer sur le marché du bâtiment vert et intelligent afin de leur permettre d'élargir leur réseau de clients et de partenaires.
- Promouvoir la région de la Capitale-Nationale en tant que centre d'excellence reconnu pour son expertise dans la fourniture de matériaux, de technologies et de services professionnels permettant la construction de bâtiments sains à faible empreinte carbone, à faible consommation énergétique et économiquement viables, afin d'appuyer le développement des affaires des entreprises du créneau ainsi que leur compétitivité.

1.2.3 Portrait financier de l'organisme

Le tableau 1.2 ci-dessous présente les revenus du créneau, selon ses états financiers. Pour la période 2018-2020, le créneau d'excellence BVI a obtenu des revenus pour son fonctionnement de 336 k\$, dont 100 % proviennent de subventions publiques (78 % du MEI et 22 % de la Ville de Québec et de la Société d'habitation du Québec).

Tableau 1.2

Revenus du créneau d'excellence BVI, 2018-2020 (en k\$)

Revenus annuels (en k\$)	2018	2019	2020
— Subvention MEI (fonctionnement)	90	98	72
— Ville de Québec	16	20	14
— Société d'habitation du Québec	-	-	25
Total des revenus	106 k\$	118 k\$	111 k\$
Bénéfice (déficit) net de l'exercice	0	0	0

Source : États financiers de l'organisme du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

1.3 INTERVENTION DU MINISTÈRE

1.3.1 Chaîne des résultats visés

La chaîne des résultats visés par l'intervention du Ministère est détaillée en annexe, avec le modèle logique du programme. Ce dernier illustre la cohérence des liens entre les objectifs de l'aide financière et les résultats attendus. Il s'agit aussi d'un outil d'évaluation de la pertinence de l'organisme financé par rapport aux objectifs de l'intervention ministérielle. À cet égard, la mission, les activités et les résultats du créneau financé doivent s'inscrire dans la chaîne des résultats du programme qui les finance.

Le créneau d'excellence BVI s'inscrit dans la démarche ACCORD du gouvernement du Québec, une stratégie lancée en avril 2002 pour développer l'économie des régions dans des secteurs jugés clés et stratégiques pour le Québec. La démarche ACCORD s'appuie sur le financement de créneaux d'excellence et de leurs projets par le Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence (PADS), en vue d'atteindre les résultats suivants :

- Positionnement de régions comme sièges de compétences industrielles reconnus en Amérique et dans le monde;
- Création de réseaux industriels pour mobiliser les acteurs économiques régionaux;

- Attraction d'investissements dans des secteurs industriels régionaux;
- Attraction ou création d'entreprises liée à l'image de marque du créneau.

Les retombées économiques induites par ces résultats sont le développement de marchés et la croissance des entreprises (ventes, productivité et innovation), la montée en gamme de l'expertise et des compétences de la main-d'œuvre des entreprises, ainsi que le maintien et la création d'emplois en région dans des secteurs clés pour le Québec.

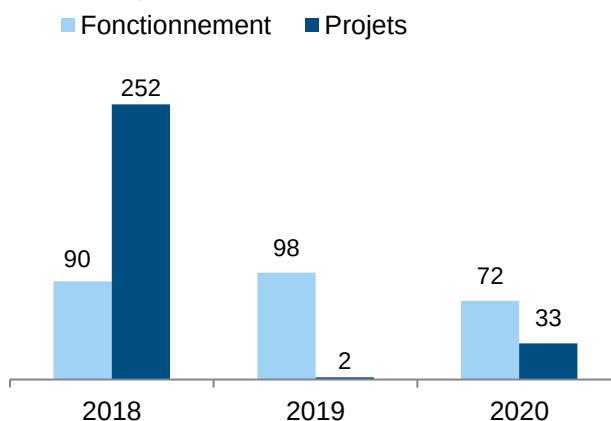
1.3.2 Aide financière du Ministère

Le graphique 1.1 présente l'aide financière du Ministère versée au créneau pour son fonctionnement durant la période d'évaluation et aux promoteurs des projets liés au créneau. Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020, 547 k\$ d'aide financière ont été accordés pour le fonctionnement et les projets du créneau, soit :

- 260 k\$ d'aide financière pour le fonctionnement, versés directement au créneau dans le cadre du volet 1 du PADS;
- 287 k\$ d'aide financière pour des projets, versés aux promoteurs dans le cadre du volet 2 du PADS. Le promoteur peut être une entreprise ou un organisme à but non lucratif (OBNL). Par conséquent, l'aide n'est pas versée directement au créneau, mais elle lui est attribuée parce qu'il a participé au montage et à la coordination de la réalisation du projet.

Graphique 1.1

Financement du créneau par le MEI, 2018-2020, en milliers de dollars



Sources : Documentation administrative du MEI et créneau.

2.1 CRITÈRE 1 : LA MASSE CRITIQUE ET LA MOBILISATION

LES CIBLES

1. La présence d'un noyau d'au moins 20 organisations (entreprises et organismes) participant régulièrement aux activités du créneau, dont une majorité d'entreprises.
2. La progression ou la stabilité du nombre d'entreprises et d'organismes participant occasionnellement au créneau.

Constats relatifs à la cible 1

La cible est dépassée.

Au total, 78 organisations ont participé régulièrement aux activités du créneau² au cours de la dernière année, comme en témoigne le graphique 2.1.

De ces 78 organisations, 85 % sont des entreprises, ce qui représente 66 entreprises.

Graphique 2.1

Participants réguliers aux activités du créneau



Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

Selon le créneau, plus d'une entreprise assure un rôle de leader et participe régulièrement à ses projets et activités. De plus, une forte majorité des membres du comité de créneau consultés sont d'avis que la notoriété du créneau incite les entreprises du secteur de la construction et du développement durable à en devenir membres ou à participer à ses activités (10/13), et que la programmation des projets du créneau tient compte des besoins de l'industrie (12/13).

Constats relatifs à la cible 2

La cible est dépassée.

En plus des 78 participants réguliers, jusqu'à 242 organisations, dont 181 entreprises, ont participé occasionnellement aux activités et aux projets du créneau (graphique 2.2).

Entre 2018 et 2020, le nombre d'organisations ayant participé occasionnellement aux activités a augmenté de 105 %, passant de 118 à 242.

Graphique 2.2

Organisations qui ont participé occasionnellement aux activités et aux projets du créneau (2018-2020)

242 organisations, soit

181 entreprises

61 organismes

Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.



CIBLES 1 et 2

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 1

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car les deux cibles sont dépassées. Le noyau de 78 organisations participant régulièrement aux activités et aux projets du créneau témoigne de sa réussite à mobiliser une masse critique d'entreprises et d'organismes dans ses activités et ses projets, et il y a 242 organisations participant occasionnellement aux activités et projets du créneau.

² Un participant régulier est un représentant d'une entreprise ou d'une organisation qui répond à un des critères suivants : a participé à un ou à plusieurs projets d'affaires; a participé à au moins trois activités de maillage; est membre du créneau.

2.2 CRITÈRE 2 : LE PÉRIMÈTRE ET LE FINANCEMENT

LES CIBLES

3. Un périmètre représentant au moins 35 % des entreprises du secteur d'activité dans la région du créneau.
4. Des investissements totaux dans les activités et les projets du créneau représentant au moins le double de l'aide financière du Ministère.
5. La réalisation d'activités et de projets, dont au moins deux projets structurants terminés en moyenne par année, et des investissements des entreprises dans les projets structurants représentant au moins 30 % des coûts totaux de ces projets.

Constats relatifs à la cible 3

La cible n'est pas atteinte.

Lors de la période d'évaluation, le périmètre du créneau a compté jusqu'à 259 entreprises. Le périmètre est constitué par les entreprises qui ont participé régulièrement ou occasionnellement aux activités et projets du créneau dans sa région.

Graphique 2.3

Périmètre du créneau dans sa région

5 %

des entreprises de la
filière construction et
développement durable
de la Capitale-Nationale



Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

Les 259 entreprises du périmètre du créneau représentent 5 % des 5 486 entreprises³ de la filière construction et développement durable de la région de la Capitale-Nationale (graphique 2.3). Ces 5 486 entreprises représentent un peu moins de 9 % des 65 175 entreprises de cette filière dans la province. Le créneau explique que l'importance de ce secteur d'activité fait en sorte qu'il est difficile de joindre une masse critique d'entreprises faisant partie de la filière.

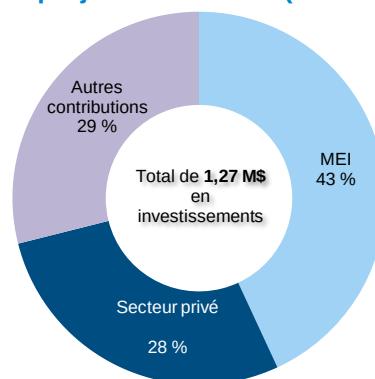
Constats relatifs à la cible 4

La cible est atteinte.

Les investissements en espèces dans les activités et les projets du créneau se sont élevés à 1,27 M\$ au cours de la période d'évaluation (graphique 2.4). De ce montant, 856 k\$ ont été investis dans un seul projet, soit la vitrine d'expérimentation Laboratoire vivant. Avec une part de 43 %, le Ministère est le partenaire financier qui contribue le plus aux activités et aux projets du créneau. Le secteur privé contribue à hauteur de 28 % du financement total, et les autres contributeurs comptent pour 29 % du financement. Ainsi, les investissements totaux dans les activités et les projets du créneau (1,27 M\$) représentent deux fois le montant total d'aide financière du MEI (547 k\$).

Graphique 2.4

Investissements financiers dans les activités et les projets du créneau (2018-2020)



Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

³ Les secteurs d'activité de ces entreprises correspondent principalement aux codes 236 (Construction de bâtiments), 237 (Travaux de génie civil), 238 (Entrepreneurs spécialisés), 326 (Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc), 327 (Fabrication de produits minéraux non métalliques), 332 (Fabrication de produits métalliques), 334 (Fabrication de produits informatiques et électroniques), 335 (Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques), 518 (Traitement de données, hébergement de données et services connexes), 541 (Services professionnels, scientifiques et techniques), 562 (Services de gestion des déchets et d'assainissement), 611 (Services d'enseignement), 911 (Administration publique fédérale), 912 (Administrations publiques provinciales et territoriales), et 913 (Administrations publiques locales, municipales et régionales). L'évaluateur considère que les données fournies par le créneau par rapport au périmètre du créneau sont trop englobantes. Le créneau est invité à circonscrire son périmètre à l'avenir.

Constats relatifs à la cible 5

La cible est partiellement atteinte.

Le créneau a réalisé 35 activités, dont la majorité (18) est liée au développement de marchés (graphique 2.5).

À cela s'ajoute la réalisation de deux projets structurants dont le coût total de réalisation est de 861 k\$. Le financement public représente 63 % de leur coût total de réalisation, alors que la contribution privée est de 37 %.

Les projets structurants sont la vitrine d'expérimentation Laboratoire vivant ainsi que l'accueil de la délégation NESEA de mars 2018, qui a entraîné la mission commerciale NESEA de mars 2019.

Graphique 2.5

Activités réalisées et participation du créneau à des activités externes



35 activités, dont :

- 3 activités qui touchent la recherche et l'innovation et les meilleures pratiques d'affaires;
- 11 activités qui visent la promotion, la mobilisation et la visibilité du créneau;
- 18 activités liées au développement de marchés et 3 formations.



Deux projets structurants terminés, dont le coût total est de 861 k\$:

- 63 % de financement public dans les projets structurants;
- 37 % d'apports de source privée dans les projets structurants.



35 participations du créneau à des activités de concertation ou de mobilisation, dont :

- 12 invitations à des ateliers, à des formations et à des réunions;
- 2 invitations à des salons, des foires et des missions commerciales;
- 4 invitations à des colloques, à des conférences et à des séminaires.

Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

Outre la réalisation d'activités et de projets d'affaires, le créneau a participé à des activités et des projets externes. Il a assisté à 35 activités externes, dont la majorité (12) consistait en des ateliers, des formations ou des réunions.



CIBLES 3 à 5

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 2

Les résultats sont jugés partiellement satisfaisants, car une cible est atteinte, une cible n'est pas atteinte et une cible est partiellement atteinte. Le périmètre du créneau correspond à 5 % des entreprises de la filière construction et développement durable de la Capitale-Nationale. Toutefois, le fait d'avoir été en mesure de mobiliser 259 entreprises constitue tout de même une belle réalisation pour le créneau. Le créneau aurait avantage à l'avenir à mieux circonscrire son périmètre à l'aide des codes SCIAN appropriés.

Le créneau a réalisé moins d'un projet structurant par année en moyenne, alors que le résultat visé est la réalisation d'au moins deux projets structurants en moyenne par année. Les investissements dans les deux projets structurants du créneau proviennent en majorité (63 %) du secteur public, la part du secteur privé étant de 37 %. Les investissements privés dans les activités et les projets du créneau (1,27 M\$) représentent un peu plus de deux fois le montant total d'aide financière du MEI (547 k\$).

2.3 CRITÈRE 3 : LES PARTENARIATS ET LES COLLABORATIONS

LES CIBLES

6. La réalisation de partenariats régionaux, interrégionaux, interprovinciaux et internationaux, dont une majorité avec des entreprises.
7. Au moins 75 % des activités réalisées en collaboration avec d'autres organisations.
8. La réalisation de plusieurs projets interrégionaux et intercréneaux sur la période d'évaluation.

Constats relatifs à la cible 6

La cible est dépassée.

Le créneau a noué 44 partenariats et collaborations avec d'autres organisations dans le cadre de la réalisation de projets d'innovation, de promotion ou de réseautage (graphique 2.6). De ce nombre, 13 étaient de nature intrarégionale et 15 étaient d'envergure interrégionale. De plus, il y a eu trois partenariats au Canada et 13 à l'international.

40 de ces partenariats, soit un pourcentage de 92 %, ont été réalisés avec des entreprises.

Le créneau indique avoir, entre autres, des partenariats avec quatre différents créneaux, soit les créneaux BOCA, ECOconstruction, Collectif BOIS et Signature Bois Laurentides.

Selon le créneau BVI, l'ensemble des 44 partenariats ont donné de bons résultats sur le développement de la filière.

En matière de rayonnement, de potentiel d'affaires et d'exportation du savoir, les collaborations avec la NESEA (Northeast Sustainable Energy Association,) furent incomparables. Chaque collaboration en initie une nouvelle, aux plus grandes retombées. D'ailleurs, les retombées ne sont pas que financières. Elles sont intimement liées au rayonnement, à la réputation et à l'expertise reconnue et sollicitée des entreprises du créneau. Elles favorisent aussi les rapprochements entre les entreprises d'ici et d'ailleurs et une meilleure connaissance entre celles-ci.

Également, une majorité (12/13) des membres du comité de créneau consultés considère que le créneau collabore suffisamment avec d'autres organismes de soutien au développement économique lorsqu'il réalise ses activités et ses projets, et que les partenariats réalisés par le créneau ont donné de bons résultats quant au développement de la filière (8/13).

Constats relatifs à la cible 7

La cible est dépassée.

Le créneau a réalisé 92 % de ses activités et projets, soit 34 activités et projets sur 37, en collaboration avec d'autres organisations (graphique 2.7). Le créneau a une vision concordante de la situation. Selon les représentants de ce dernier, une très large majorité de leurs activités se développe en collaboration avec des organisations et des partenaires privés et publics.

Graphique 2.6

Partenariats et collaborations noués par le créneau

44 partenariats et collaborations, soit :



Source : Fichiers créneau; compilation MEI.

Graphique 2.7

Proportion d'activités et de projets du créneau réalisés en collaboration avec d'autres organisations

92 %
soit 34 activités et projets sur un total de 37



Source : Fichiers créneau; compilation MEI.

Constats relatifs à la cible 8

La cible est atteinte

Le créneau a réalisé trois projets interrégionaux, et trois projets intercréneaux ont été mis en œuvre (graphique 2.8).

De plus, la majorité des membres du comité de créneau consultés (8/13) considère que le créneau se caractérise par la réalisation de projets interrégionaux et intercréneaux.

Graphique 2.8

Projets interrégionaux et intercréneaux auxquels le créneau a pris part



Source : Fichiers créneau, compilation MEI.

Le projet Woodrise Québec 2019 remplit les deux conditions du présent indicateur en étant un projet à la fois interrégional et intercréneaux. Ce dernier fut réalisé conjointement avec les créneaux BOCA, Écoconstruction, Collectif BOIS et Signature Bois-Laurentides. Des ajustements en cours de projet ont permis à chacun des partenaires de respecter leurs besoins, leur capacité et la volonté de leurs membres. L'événement fut un succès pour tous, autant concernant les occasions d'affaires pour les entreprises du créneau, que pour les créneaux respectifs. L'accueil d'une délégation française et d'une délégation wallonne a permis au créneau BVI d'ouvrir un marché européen et de mettre sur pied les bases de plusieurs projets.



COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 3

Les résultats sont jugés satisfaisants, car deux cibles sont dépassées et une cible est atteinte. L'évaluation constate la présence de nombreux partenariats et de collaborations dans la réalisation des activités et des projets du créneau, dont 92 % avec des entreprises. Également, le créneau a réalisé 92 % de ses activités et projets, soit 34 activités et projets sur 37, en collaboration avec d'autres organisations. Enfin, le créneau a réalisé trois projets interrégionaux et trois projets intercréneaux.



3.1 CRITÈRE 4 : L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

LES CIBLES

9. La réalisation d'au moins 80 % du plan d'action du créneau à son terme.
10. Au moins trois cas à succès ayant donné lieu à des résultats collectifs probants pour les participants.

Constats relatifs à la cible 9

La cible est atteinte.

Au 31 mars 2020, le plan d'action du créneau était réalisé à 85 % selon ce dernier (graphique 3.1).

En plus de ce taux de réalisation, pour la majorité des membres du comité de créneau consultés (10/13), le niveau de réalisation du plan d'action du créneau est satisfaisant et le créneau a su mettre en place les actions appropriées afin de régler des problèmes qui se posent dans le secteur de la construction et du développement durable (10/13).

Graphique 3.1

Niveau de réalisation du plan d'action du créneau au 31 mars 2020

**85 % des objectifs
stratégiques ont été
réalisés**



Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

Constats relatifs à la cible 10

La cible est atteinte. Les trois cas à succès suivants ont été présentés par le créneau :

1. Mission INNOVATION – NESEA/Building Energy Boston – Mars 2019 (budget : 57 k\$)

Le créneau BVI a soutenu la participation d'un groupe d'entreprises à une mission axée sur l'innovation dans le cadre de Building Energy Boston, en mars 2019. Cette participation s'édifiait autour de la présentation, au sein même de la programmation de l'événement, d'une conférence sur les innovations réalisées par les entreprises québécoises et les expertises spécifiques à celles-ci. Cette conférence a permis d'exposer trois bâtiments de la région de Québec.

Cette présence de nombreuses entreprises de la région découlait directement de leur participation à une activité d'accueil, tenue en avril 2018.

À la suite de cette activité, et compte tenu de l'appréciation manifestée par ces mêmes invités, le créneau a été encouragé à déposer sa candidature pour la programmation de l'édition suivante du Building Energy Boston. La NESEA a estimé telle la qualité des bâtiments de la région de la Capitale-Nationale qu'elle a soutenu la candidature du créneau auprès de l'élite des architectes du Nord-Est américain.

Pour le créneau BVI, les retombées furent importantes :

- Positionnement international du créneau;
- Positionnement et partenariat entre Québec BVI et la NESEA;
- Valorisation de l'expertise et du savoir-faire d'entreprises québécoises;
- Lancement d'un projet de collaboration avec la NESEA;
- Occasion pour les membres du créneau d'avoir accès à un savoir de niveau international;
- Intérêt de la Ville de Québec à ce que soit envisagé, pour 2020-2021, un programme de formation sur mesure pour les entrepreneurs généraux et les firmes professionnelles de Québec relativement à leur intégration des technologies de modélisation des données du bâtiment (*building information modeling* – BIM).



2. Accueil d'une délégation norvégienne (budget : 20 k\$)

En collaboration avec BIM Québec, mandaté par le gouvernement du Québec pour contribuer directement au virage technologique des entreprises de l'industrie de la construction, le créneau BVI organise l'accueil d'une délégation d'experts norvégiens en BIM.

Reconnue comme étant à l'avant-garde de l'intégration et de la maximisation du potentiel du BIM, cette délégation norvégienne a permis aux acteurs de l'industrie de parfaire leurs connaissances, ainsi que de maîtriser et d'intégrer le concept du BIM et le virage numérique qu'il sous-tend.

À cet égard, sur le plan de l'innovation, le potentiel de retombées pour les entreprises du créneau est important. Cette activité est par ailleurs l'aboutissement de la Stratégie 4.0 que lance cette année le créneau BVI avec la formation directe MPA Industrie 4.0 : planifier pour réussir. L'activité se déroule sur deux jours et propose un contenu de programmation identique pour les villes de Québec et de Montréal.

Les retombées ont été importantes :

- Positionnement international du créneau;
- Positionnement et partenariat entre le créneau BVI et BIM Québec;
- Rapprochement avec la Société québécoise des infrastructures;
- Occasion pour les membres d'accéder à un savoir de niveau international.

3. Cercle de pairs 2^e édition – Processus de conception intégrée (budget : 10 k\$)

La conception intégrée est un processus qui gagne en popularité dans le domaine de la construction. Cette méthode de travail, misant sur un climat de collaboration, permet une meilleure synergie entre les expertises et l'atteinte de meilleurs résultats. Le Cercle permet, sous la direction de six conférenciers différents, les échanges entre acteurs de l'industrie de la construction sur leurs enjeux communs et les bonnes pratiques d'affaires. Les échanges sont également alimentés par le biais de facilitateurs. Le contenu de chaque rencontre est noté et illustré par le secrétaire et la graphiste attitrés.

La participation au Cercle de pairs a permis :

- d'améliorer l'utilisation du processus de conception intégrée (PCI) dans les étapes de conception;
- d'améliorer la compréhension des aspects de la collaboration et de la synergie dans le processus;
- d'aider à l'application du PCI pour assurer une démarche efficiente en réalisation de projet.

À la suite de la 2^e édition du Cercle des pairs, les retombées ont été les suivantes :

- Un succès de participation;
- Une grande qualité des conférenciers invités;
- Une validation du concept de cercle;
- Un échange de savoirs et d'expériences de très grande qualité entre les participants.



CIBLES 9 et 10

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 4

Les résultats sont jugés satisfaisants, car les deux cibles sont atteintes. Les objectifs stratégiques du créneau ont été atteints dans une proportion de 85 % lors de la période d'évaluation. Trois cas à succès de projets ou d'initiatives avec obtention de résultats collectifs probants pour des entreprises participantes ont été transmis à l'évaluateur.



3.2 CRITÈRE 5 : LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DU CRÉNEAU

LES CIBLES

11. Une majorité d'entreprises dans le comité de créneau.
12. L'utilisation des principes habituels de saine gestion axée sur les résultats.

Constats relatifs à la cible 11

La cible est atteinte. Le comité de créneau est composé d'une majorité d'entreprises, soit sept sur 11 (graphique 3.2). Les membres du comité de créneau ne sont pas rémunérés et le quorum de ses réunions est de six membres présents sur 11.

Graphique 3.2

Composition du comité de créneau

11 membres, soit :



- 7 du secteur privé
- 2 du secteur public
- 2 du secteur parapublic

Source : Fichiers créneau; compilation MEI.

Selon les membres du comité de créneau consultés :

- le fonctionnement du comité de créneau est adéquat, de sorte qu'il peut prendre les décisions appropriées (10/13);
- le comité de créneau regroupe des membres représentatifs de son secteur industriel dans la Capitale-Nationale (10/13);
- le comité de créneau comprend suffisamment de membres provenant du secteur privé (9/13);
- le comité de créneau a des règles de fonctionnement claires quant aux rôles et responsabilités du comité, aux prises de décision, au suivi des projets, etc. (9/13);
- la participation des membres dirigeants d'entreprises est prépondérante dans les orientations et les actions du comité de créneau (9/13);
- les rôles et responsabilités des partenaires régionaux membres du comité de créneau sont clairs et bien compris par tous (6/13);
- les réunions du comité de créneau sont en nombre suffisant pour orienter et suivre l'évolution des projets et des activités de celui-ci (9/13);
- les objectifs et les retombées visés par le créneau sont clairs pour les membres du comité de créneau (9/13).

Constats relatifs à la cible 12

La cible est partiellement atteinte. Les membres du comité de créneau consultés considèrent en majorité que :

- le créneau adopte de bonnes pratiques de gestion dans son fonctionnement courant, notamment en ce qui concerne la gestion de risques, la formulation d'objectifs et de résultats et l'audit des états financiers (8/13);
- le comité de créneau revoit annuellement le plan d'action, apporte les ajustements nécessaires et détermine les priorités annuelles (10/13);
- le comité de créneau évalue annuellement la performance des activités mises de l'avant et les retombées obtenues en fonction des indicateurs figurant dans le plan d'action original (9/13).



Les principaux outils de gestion que le créneau a mentionné utiliser sont les suivants : un bilan trimestriel des activités présenté au comité de créneau, un vote du comité de créneau lors des décisions importantes et un quorum pour les réunions.

Malgré les outils de gestion mentionnés précédemment, le MEI note des lacunes et des délais sur le plan de la présentation de projets au programme PADS, de la reddition de comptes (ex. : bilans annuels, évaluation) et de la participation aux rencontres et formations organisées par le MEI.

Par ailleurs, les frais administratifs et de gestion du créneau représentent 7 % de ses dépenses totales, soit 23 k\$ de frais administratifs sur 336 k\$ en dépenses totales.

Tableau 3.1

Frais administratifs et de gestion

	2018	2019	2020	TOTAL
Honoraires de direction, salaires et charges sociales (a)	84	86	79	249
Frais d'administration et de gestion (b)	11	6	6	23
Autres dépenses (c)	11	27	26	64
Dépenses totales (d)	106	119	111	336
Ratio (b/d)	10 %	5 %	5 %	7 %

Source : Fichiers créneau; compilation MEI.

Note : Les frais d'administration et de gestion incluent le loyer, les honoraires, les frais de bureau, les frais d'inscription, les assurances, la formation, les taxes et permis et les frais financiers. Du fait de leur mission de réseautage et d'établissement de réseaux industriels, les créneaux d'excellence ont des frais d'administration et de gestion qui excluent d'autres dépenses habituellement considérées par le Ministère, soit les frais de déplacement, de télécommunication, de repas, de représentation, de publicité et de promotion.



CIBLES 11 et 12

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 5

Les résultats sont jugés partiellement satisfaisants, car une cible est atteinte et une cible est partiellement atteinte. Le comité de créneau est composé en majorité d'entreprises et les frais d'administration et de gestion du créneau représentent 7 % de ses dépenses totales, ce qui correspond aux attentes du Ministère à l'égard d'un organisme qui ne dispose pas d'infrastructures de recherche (cible de 10 %).

Toutefois, le créneau ne répond pas à certaines attentes en matière de reddition de comptes.



3.3 CRITÈRE 6 : LE RAYONNEMENT ET L'IMAGE DE MARQUE

LES CIBLES

13. La tenue par le créneau d'au moins deux activités en moyenne par année pour promouvoir son secteur d'activité et sa région.
14. Le développement d'une image de marque dans son secteur, reconnue par le comité de créneau, et au moins sept représentations à des événements en moyenne par année.
15. La réalisation de communications et d'interventions dans les médias.

Constats relatifs aux cibles 13 et 14

La cible 13 est dépassée et la cible 14 est atteinte. Le créneau a réalisé 25 activités de promotion de son secteur d'activité, pour une moyenne de 8 activités par année (graphique 3.3).

Graphique 3.3

Activités de promotion et de développement de l'image de marque du créneau

- 25 activités de promotion
- 26 réalisations pour le développement d'une image de marque du créneau et de son secteur



Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

La majorité des membres du comité de créneau consultés (11/13) considère que le créneau réalise suffisamment d'activités visant la promotion de son secteur d'activité, que ce soit au Québec, dans le reste du Canada ou à l'international.

Pour développer son image de marque, le créneau a participé à 26 événements, pour une moyenne annuelle d'un peu plus de 8, notamment des ateliers, des formations ou des réunions (11), des participations à des salons, des foires et des missions commerciales (6) et des représentations à des colloques, des conférences ou des séminaires (5). Une forte majorité des membres du comité de créneau consultés (12/13) considère que les réalisations du créneau sont notables en ce qui concerne le développement de son image de marque, ainsi que de celle de son secteur d'activité. De plus, 11 des 13 membres sont d'avis que grâce au créneau, la Capitale-Nationale est mieux connue à l'étranger pour la qualité de ses réalisations en construction et développement durable.

Constats relatifs à la cible 15

La cible 15 est atteinte. Le créneau a réalisé 17 activités de communication dans les médias, soit 14 dans les journaux, une à la télé et deux dans les autres médias. Par ailleurs, 276 communications ont été faites sur Internet. De plus, la majorité des membres du comité de créneau consultés (7/13) est d'avis que le créneau communique suffisamment dans les médias.



**CIBLES
13 à 15**

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 6

Les résultats sont jugés satisfaisants, car deux cibles sont atteintes et une cible est dépassée. Le créneau a réalisé 25 activités qui visent la promotion de son secteur d'activité et 26 activités visant le développement de son image de marque. Le créneau a réalisé 293 communications dans les médias.

4.1 CRITÈRE 7 : LE DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS ET D'ENTREPRISES

LES CIBLES

16. Au moins trois témoignages d'entreprises illustrant un succès commercial et des retombées de croissance.
17. Des incidences sur le développement économique régional.

Constats relatifs à la cible 16

La cible est dépassée. 28 entreprises ont connu une croissance (ventes, productivité, emplois, etc.), 18 entreprises ont obtenu un succès commercial, et 46 entreprises ont conclu des alliances ou des partenariats avec d'autres entreprises grâce au créneau (graphique 4.1).

Graphique 4.1

Contribution du créneau à la croissance des entreprises



46 entreprises ont amélioré leur croissance ou ont obtenu un succès commercial



46 entreprises ont conclu des alliances ou des partenariats avec d'autres entreprises

Sources : Fichiers MEI et créneau; compilation MEI.

Les membres du comité de créneau consultés considèrent en majorité que :

- les réalisations du créneau ont contribué à mieux faire connaître aux entreprises les possibilités de croissance ou d'innovation dans leur filière (12/13);
- grâce au créneau, les entreprises du créneau développent plus d'alliances et de partenariats entre elles (11/13);
- grâce au créneau, il y a plus de synergie entre les entreprises et les acteurs économiques de la filière (12/13);
- les activités et les projets du créneau ont permis aux entreprises membres d'améliorer leurs ventes ou leur productivité (13/13);
- les résultats recherchés par le créneau se mesurent ultimement par le développement économique du créneau et des entreprises qui le composent (9/13).

Cependant, seulement six des treize membres du comité de créneau consultés considèrent que grâce au créneau, plus d'entreprises du secteur de la construction et du développement durable exportent hors du Québec et du Canada.

Quatre des cinq représentants des filières d'experts consultés (4/5) considèrent que le créneau contribue au développement de son secteur d'activité et trois de ces cinq mêmes représentants considèrent qu'il contribue au développement économique de la Capitale-Nationale. Alors que l'un mentionne que le créneau semble très visible dans la région de la Capitale-Nationale en plus de contribuer à son développement économique, un autre affirme n'avoir jamais réussi à ficeler un projet avec le créneau et croit qu'il y a peu de membres du créneau qui sont vraiment prêts pour des activités collaboratives.

La majorité des participants aux projets d'affaires du créneau consultés sont d'avis que leur participation a donné lieu à la découverte de nouvelles occasions d'affaires (6/7), à une meilleure synergie avec d'autres organisations (5/7), à la découverte de nouveaux marchés (5/7) ainsi qu'à de nouveaux partenariats et alliances (4/7). Cependant, un seul répondant sur sept considère que le projet a donné lieu à de nouveaux investissements ou à d'autres résultats (1/7).

Deux des sept participants aux projets d'affaires ont affirmé que leur participation à un projet du créneau avait permis l'amélioration du chiffre d'affaires de leur entreprise.

Cinq entreprises ont accepté de fournir un témoignage en lien avec leur participation à des projets du créneau, et les résultats en découlant sous forme de succès commercial, de retombées de croissance ou de résultats collectifs probants.

1. Entreprise 1 (nombre d'employés : 7, chiffre d'affaires de 350 k\$, secteur d'activité : isolation)

Il s'agit d'une activité de maillage où le créneau a mis en relation deux entreprises. Par la suite, le créneau a effectué plusieurs suivis afin d'assurer la pertinence des entretiens. L'entreprise 1 a été en mesure de réaliser une coupe de mur biosourcé avec l'entreprise avec laquelle elle avait été maillée.

Le projet a permis à l'entreprise 1 de réaliser de nouvelles ventes dans un projet domiciliaire et de créer un partenariat avec l'autre entreprise pour un projet pilote dans le nord de l'Ontario au sein d'une communauté autochtone.

2. Entreprise 2 (nombre d'employés : 40, chiffre d'affaires de 6,5 M\$, secteur d'activité : construction)

Dans le cas présent, il s'agit d'un projet de partenariat où le créneau BVI a agi en guise de facilitateur pour l'entreprise 2.

Les principaux résultats pour l'entreprise à la suite de sa participation au projet du créneau ont été une aide à la planification ainsi que la découverte de nouveaux partenaires potentiels.

Selon l'entreprise 2, le créneau fait un excellent travail de mise en réseau de ses membres. En participant aux activités organisées par le créneau, l'entreprise n'a pas l'impression d'intégrer un club social, mais bien de participer à des rencontres de professionnels qui sont présents pour faire des affaires ainsi que saisir de nouvelles occasions.

3. Entreprise 3 (nombre d'employés : 8, chiffre d'affaires de 780 k\$, secteur d'activité : gestion des matières organiques)

Présentement, aucun projet n'est en cours avec le créneau d'excellence BVI pour l'entreprise 3. Cependant, elle a eu la chance de participer à des rencontres avec d'autres partenaires du créneau afin d'agrandir son réseau de contacts.

Plusieurs activités réalisées par le créneau BVI ont été très pertinentes pour cette entreprise. Cette dernière a pu rencontrer des partenaires et des clients avec des objectifs verts similaires pour son développement au Québec. Avec le réseau de contacts du créneau BVI, l'entreprise en question a été mise en relation avec des entreprises pour promouvoir les technologies de Québec sur les marchés internationaux.

Le créneau BVI a aidé l'entreprise à joindre un plus vaste marché pour présenter sa technologie à plusieurs firmes professionnelles qui cherchent des innovations vertes afin de réussir à réduire l'empreinte carbone de leur projet et à augmenter leur succès pour l'obtention d'une éventuelle certification de bâtiment écologique.

4. Entreprise 4 (nombre d'employés : 4 000, chiffre d'affaires de 2 G\$, secteur d'activité : infrastructure intelligente)

L'entreprise en question considère que le créneau BVI est la seule organisation faisant la promotion du bâtiment vert et intelligent. Le répondant de l'entreprise 4 ajoute également qu'il règne une grande diversité parmi ses membres (architectes, ingénieurs, entrepreneurs, manufacturiers, gestionnaires d'immeubles, propriétaires d'immeubles), ce qui facilite le réseautage et la collaboration. L'entreprise a d'ailleurs participé à plusieurs projets du créneau BVI.

Tout d'abord, en tant que panéliste lors du Rendez-vous annuel, ainsi qu'en tant que partenaire du créneau dans le cadre du projet d'écoquartier, l'entreprise 4 y voit un beau potentiel d'innovation et de développement de marché. Selon l'entreprise, le créneau a un rôle moteur dans ces projets, qui ne pourraient pas exister ou avoir le même succès sans le créneau. Les principales fonctions du créneau que l'entreprise 4 considère comme utiles sont les suivantes : faire de la promotion, faire de l'éducation, soulever les enjeux provenant du terrain, apporter des idées et des solutions provenant du terrain, suggérer des améliorations possibles aux politiques, codes et règlements, faciliter et promouvoir l'innovation dans les bâtiments, développer des occasions d'affaires et créer des partenariats.

Ces projets ont permis à l'entreprise 4 de faire de belles rencontres et d'avoir de bonnes discussions avec différents intervenants, et celle-ci croit qu'il en découlera d'autres occasions d'affaires ainsi que d'autres partenariats. Pour conclure, l'entreprise considère que le créneau BVI a une influence sur les trois plans suivants :

- **Social** : amélioration de la santé et de la sécurité publique ainsi que de la qualité de vie;
- **Économique** : optimisation de l'espace, économie d'argent, productivité, création d'emplois;
- **Environnemental** : réduction de la consommation d'énergie, réduction des GES, amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

5. Entreprise 5 (nombre d'employés : 7, chiffre d'affaires de 150 k\$, secteur d'activité : agriculture intérieure hydroponique)

La nature du projet auquel a collaboré l'entreprise 5 avec le créneau visait le développement de marchés et la mise en relation avec des acteurs clés du domaine de l'architecture et du bâtiment vert et intelligent. Le souhait de cette entreprise est d'être en amont des projets d'innovation et d'être en contact avec les acteurs clés du domaine. Le créneau BVI lui a permis d'avoir accès à des relations privilégiées. Grâce au créneau BVI, elle a été mise en lien autant avec des clients potentiels qu'avec des partenaires en matière de développement et d'innovation. L'entreprise 5 a un membre d'exception sur son comité consultatif qui aide à développer de nouveaux marchés et qui recommande de nouveaux employés. La mise en contact avec ce membre est survenue lors d'une activité du créneau. Une occasion favorable de commercialisation à l'international est en voie d'être conclue pour cette entreprise, qui considère que le créneau BVI est un milieu d'affaires incontournable pour le développement.

Constats relatifs à la cible 17

La cible est atteinte. Selon les statistiques officielles disponibles, le PIB du secteur de la construction et du développement durable de la région de la Capitale-Nationale était de 8,2 G\$ en 2018. Il comptait ainsi pour 9,7 % du PIB total de la région (84,2 G\$)⁴. Entre 2014 et 2018⁵, le PIB du secteur de la construction et du développement durable a augmenté de 10,9 % (passant de 7,4 G\$ à 8,2 G\$)⁶, tandis que le PIB total (tous secteurs confondus) de la région a augmenté de près de 11,8 % (de 34,1 G\$ à 38,1 G\$). Le nombre d'établissements du secteur de la construction et du développement durable dans la région du créneau a augmenté de 7,3 %, passant de 5 113 en 2016 à 5 486 en 2020, tandis que le nombre d'établissements du secteur dans toute la province a augmenté de 8,7 %, passant de 59 979 à 65 175 établissements.

Graphique 4.2

Estimation de l'évolution de l'industrie de la construction et du développement durable dans la Capitale-Nationale



PIB sectoriel en 2018 : 8,2 G\$, soit 9,7 % du PIB de la région, et une augmentation de 10,9 % entre 2014 (7,4 G\$) et 2018 (8,2 G\$)⁷.

Sources : Institut de la statistique du Québec et documentation du créneau; compilation MEI. Estimations réalisées en considérant les secteurs SCIAN suivants : 236, 237, 238, 326, 327, 332, 334, 335, 518, 541, 562, 611, 911, 912 et 913.



CIBLES 16 et 17

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 7

Les résultats sont jugés satisfaisants, car une cible est atteinte et une cible est dépassée. À cet égard, l'évaluateur a reçu cinq témoignages d'entreprises, et ceux-ci ont fait la démonstration de l'obtention de succès commerciaux et de retombées de croissance. Des résultats probants sont constatés quant à la contribution du créneau au développement de marchés et à la croissance des entreprises.

⁴ N'inclut pas les codes SCIAN 518, 562, 911, 912 et 913.

⁵ Données non disponibles pour 2019 et 2020.

⁶ N'inclut pas les codes SCIAN 518, 562, 911, 912 et 913.

⁷ Données non disponibles pour 2019 et 2020.

4.2 CRITÈRE 8 : L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

LES CIBLES

18. La réalisation complète d'au moins un projet d'innovation en moyenne par année.
19. Des investissements en innovation par les entreprises et les organismes partenaires équivalant à au moins 30 % de l'aide financière du Ministère pour les projets d'innovation.
20. La présence d'innovations technologiques découlant des activités du créneau.

Constats relatifs à la cible 18

La cible est partiellement atteinte. Le créneau a réalisé un projet structurant en innovation sur trois ans, pour une moyenne annuelle de moins d'un projet d'innovation réalisé. Le projet et les investissements totaux dans ce projet (publics et privés) sont les suivants :

- Vitrine d'expérimentation Laboratoire vivant : 856 k\$

Par rapport au nombre de projets structurants réalisés par le créneau, les membres du comité de créneau consultés sont positifs et sont d'avis que :

- les réalisations du créneau ont aidé les entreprises à innover (10/13);
- les connaissances et les expertises développées dans le cadre des activités du créneau sont diffusées auprès des entreprises de son secteur d'activité (10/13);
- les réalisations du créneau ont donné de bonnes retombées pour le développement de la recherche et développement (R-D) des entreprises du secteur de la construction et du développement durable (10/13).

Constats relatifs à la cible 19

La cible est atteinte. Les entreprises et les organismes qui ont participé au **seul projet structurant** en innovation du créneau financé y ont investi 312 k\$ (graphique 4.3), ce qui équivaut à une proportion de 123 % du montant total de l'aide financière du Ministère accordée au créneau pour la réalisation du projet (252 k\$).

Graphique 4.3

Dépenses en R-D des entreprises et des organismes qui participent au créneau



Source : Fichiers créneau; compilation MEI.

Constats relatifs à la cible 20

La cible est atteinte. 13 innovations technologiques ont découlé des projets et des activités du créneau, à savoir, 8 innovations de procédés et 5 innovations de produits.

La majorité des membres du comité de créneau consultés (8/13) sont d'avis que les réalisations du créneau ont aidé la commercialisation d'innovations telles que des brevets ou des licences. Cependant, une minorité de participants aux projets du créneau (3/7) est d'avis que la participation de son entreprise lui a permis la mise au point d'innovations technologiques telles que de nouveaux produits ou procédés.

Contrairement aux membres du comité de créneau ainsi qu'aux participants aux projets, le créneau BVI a fourni peu d'explications ou de commentaires en lien avec les innovations technologiques découlant de ses activités, mis à part les innovations découlant du projet Laboratoire vivant à l'Université Laval, qui ont mené à la création de panneaux d'enveloppe préfabriquée ainsi que de systèmes géothermiques.

CIBLES 18 à 20

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 8

Les résultats sont jugés partiellement satisfaisants, car deux cibles sont atteintes, et une cible est partiellement atteinte. Le créneau a réalisé un seul projet structurant visant l'innovation dans les entreprises participantes. Les entreprises et les organismes qui y ont participé ont investi la somme totale de 312 k\$, représentant 123 % de l'aide financière du Ministère pour les projets. Enfin, 13 innovations technologiques ont découlé des projets et des activités du créneau, soit 8 innovations de procédés et 5 innovations de produits.

Toutefois, l'évaluateur tient à souligner les efforts du créneau en matière d'activités d'innovation dont le but ultime est d'entraîner la réalisation de projets d'innovation.

4.3 CRITÈRE 9 : LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'EMPLOI EN RÉGION

LES CIBLES

21. Une contribution directe ou induite à l'emploi et à l'attraction de main-d'œuvre.
22. La présence ou le développement de programmes de formation dans le secteur du créneau.

Constats relatifs à la cible 21

La cible n'est pas atteinte. Le créneau n'a fourni aucune donnée liée à sa contribution à l'emploi et à l'attraction de main-d'œuvre dans sa région, soit le nombre d'emplois en ETC⁸ créés dans le secteur du créneau dans sa région ainsi que le nombre de personnes recrutées par les entreprises et les organismes du créneau qui proviennent d'une autre région.

Seule une minorité de membres du comité de créneau (2/13) considère que des emplois ont été créés dans le secteur d'activité et la région du créneau grâce à sa mobilisation et que le créneau a contribué à attirer une main-d'œuvre provenant de l'extérieur de la Capitale-Nationale (5/13).

Aucun des participants aux projets d'affaires consultés n'a mentionné que les projets ont créé des emplois dans son organisation. Selon un des répondants, la nature des activités n'est pas toujours propice à la création d'emploi.

Constats relatifs à la cible 22

La cible est partiellement atteinte. Le créneau n'a fourni aucune donnée liée à sa contribution à des initiatives ou à des programmes de formation spécifiques à son secteur d'activité. Cependant, la majorité des membres du comité de créneau consultés (10/13) sont d'avis que le créneau s'implique dans la sensibilisation aux carrières et aux formations liées à son secteur d'activité. Par ailleurs, sept de ces 13 mêmes répondants considèrent que le créneau a contribué à améliorer les programmes de formation existants.

CIBLES 21 et 22

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 9

Les résultats sont jugés insatisfaisants, car une cible n'est pas atteinte et l'autre est en partie atteinte. Le créneau a fourni peu d'information en lien avec les résultats visés. Cependant, le comité de créneau confirme l'absence de retombées probantes dans le domaine de l'emploi. Néanmoins, le comité de créneau souligne l'influence positive du créneau dans le domaine de l'élaboration de programmes de formation dans son secteur.

⁸ Équivalent temps complet (ETC) : personne travaillant toute l'année à temps plein.



5.1 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le tableau ci-dessous rappelle les principaux résultats constatés au 31 mars 2020.

Principaux résultats du créneau d'excellence BVI Niveau d'atteinte des cibles – Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2020		Atteinte des cibles
Légende : = dépassée ✓ = atteinte ± = partiellement atteinte X = non atteinte		
Pertinence du créneau		
Critère 1 : La masse critique et la mobilisation		
– 78 organisations participent régulièrement aux activités du créneau.		
– 242 organisations ont participé occasionnellement aux activités et projets du créneau.		
Critère 2 : Le périmètre et le financement		
– Le périmètre du créneau (259 entreprises) représente 5 % de la filière industrielle régionale.		X
– 1,27 M\$ ont été investis dans les activités et les projets du créneau.		✓
– 35 activités et 2 projets structurants ont été réalisés par le créneau.		±
Critère 3 : Les partenariats et les collaborations		
– 44 partenariats et collaborations avec d'autres organisations ont été noués.		
– 92 % des activités et des projets ont été réalisés en collaboration.		
– Trois projets interrégionaux et trois projets intercréneaux ont été réalisés.		✓
Efficacité du créneau		
Critère 4 : L'atteinte des objectifs du plan d'action		
– 85 % des objectifs stratégiques ont été réalisés.		✓
– 3 cas à succès de projets ont été présentés, avec des résultats collectifs probants.		✓
Critère 5 : La gouvernance et la gestion du créneau		
– Le comité de créneau est composé d'une majorité d'entreprises.		✓
– Un nombre insuffisant de saines pratiques de gestion ont été mises en œuvre et les frais administratifs sont inférieurs à 10 %.		±
Critère 6 : Le rayonnement et l'image de marque		
– 25 activités visant la promotion du secteur d'activité ont été réalisées.		
– 26 réalisations ont visé à développer une image de marque du créneau et de son secteur.		✓
– Le créneau a réalisé 17 activités de communication dans les médias.		✓
Effets du créneau		
Critère 7 : Le développement de marchés et d'entreprises		
– Le créneau a contribué directement à la croissance de 28 entreprises; 5 témoignages fournis.		
– Le PIB du secteur de la construction et du développement durable représente 9,7 % du PIB de la région.		✓
Critère 8 : L'innovation, la recherche et le développement		
– Un projet structurant en innovation avec des entreprises a été réalisé.		±
– 312 k\$ ont été investis en innovation par les entreprises et les organismes partenaires.		✓
– 13 innovations technologiques ont découlé des projets et des activités du créneau.		✓
Critère 9 : La formation de la main-d'œuvre et l'emploi en région		
– Une majorité du comité de créneau n'est pas en mesure de confirmer sa contribution à l'emploi ou à l'attraction de main-d'œuvre, et le créneau ne fournit pas d'information à ce sujet.		X
– Une majorité du comité de créneau confirme la contribution positive du créneau à l'élaboration de programmes de formation, mais le créneau ne fournit pas d'information à ce sujet.		±



5.2 RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

Les résultats constatés permettent de répondre aux trois questions de l'évaluation.

1. La pertinence du créneau est-elle jugée convaincante?

La pertinence du créneau est jugée convaincante. L'évaluation conclut que le créneau s'adresse à une clientèle dont les besoins sont toujours d'actualité au 31 mars 2020. Également, plusieurs collaborations et partenariats ont été établis. Toutefois, le créneau s'adresse à un cercle restreint d'entreprises, qui représente 5 % de son bassin potentiel.

2. L'efficacité du créneau est-elle jugée probante?

L'évaluation conclut que l'efficacité du créneau est probante. En effet, le plan d'action du créneau a été réalisé à un niveau satisfaisant. De plus, le rayonnement et le développement d'une image de marque ont été appréciables grâce aux nombreux projets réalisés par le créneau. Toutefois, un nombre insuffisant de saines pratiques de gestion ont été mises en œuvre par le créneau.

3. Les retombées du créneau sont-elles jugées satisfaisantes?

L'évaluation conclut que les retombées du créneau sont satisfaisantes. Le créneau a contribué significativement au développement des entreprises dans sa filière régionale et au développement de la R-D dans le secteur de la construction et du développement durable. Toutefois, il y aurait lieu d'encourager le créneau à contribuer davantage à l'emploi et à l'attraction de main-d'œuvre dans sa région, ainsi qu'à la sensibilisation aux carrières et aux programmes de formation dans son secteur.

5.3 APPRÉCIATION GÉNÉRALE DES RÉSULTATS

L'évaluation de l'atteinte des cibles aboutit à un pointage de 70 sur 100. La performance du créneau d'excellence BVI est satisfaisante.

La pertinence du créneau par rapport aux objectifs de financement du Ministère est évaluée à 29 points sur 40. Des améliorations sont possibles dans le critère 2 – Le périmètre et le financement.

En ce qui concerne l'efficacité du créneau quant à l'atteinte des résultats de son plan stratégique et des objectifs du Ministère, une note de 29 points sur 40 lui a été attribuée. Des améliorations notables devraient être envisagées dans le critère 5 – La gouvernance et la gestion du créneau.

Enfin, pour ce qui est des effets du créneau, une note de 12 points sur 20 lui a été attribuée. Des améliorations notables devraient être envisagées dans le critère 9 – La formation de la main-d'œuvre et l'emploi en région.

Plus de détails sur le score obtenu par le créneau sont présentés à la section 1.E de l'annexe : Tableau de pointage.



**PERTINENCE
DU FINANCEMENT : 29,19/40 pts**



**EFFICACITÉ
DU FINANCEMENT : 29,19/40 pts**



**EFFETS
DU FINANCEMENT : 11,78/20 pts**



**TOTAL
SUR 100 : 70,15 pts**

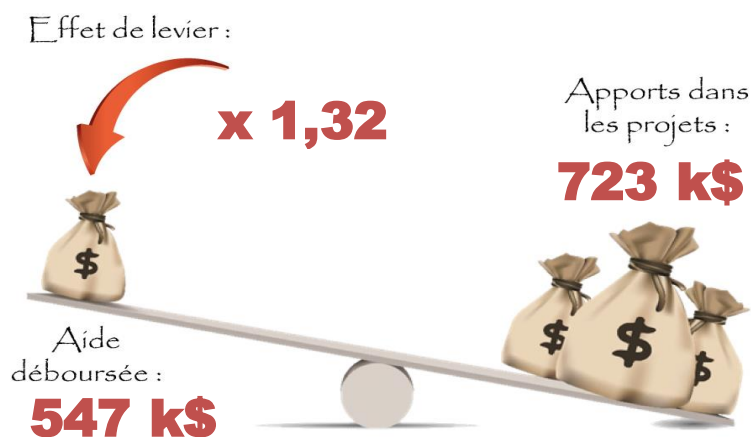
5.4 PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CRÉNEAU

En complément de l'évaluation de la performance du créneau, le comité d'évaluation souhaite réaliser une évaluation des perspectives de développement et de la pérennité du créneau. La question à laquelle il est nécessaire de répondre est la suivante :

- Les perspectives de développement du créneau sont-elles prometteuses?

Les perspectives de développement du créneau sont jugées prometteuses, pour les raisons suivantes :

- Un effet de levier de 1,32 fois l'aide financière de 547 k\$ consentie par le MEI a été constaté. Autrement dit, pour chaque dollar d'aide financière du MEI, 1,32 dollar supplémentaire est investi par les entreprises et les partenaires dans les activités et les projets du créneau. Ce bon effet de levier confirme l'intérêt de l'industrie et des partenaires socioéconomiques à investir dans le développement de la filière construction et développement durable dans la Capitale-Nationale.



Perspectives de développement du créneau et valeur ajoutée selon les parties prenantes

Les partenaires consultés se sont montrés optimistes quant à l'évolution du créneau dans les cinq prochaines années. Une majorité de membres du comité de créneau consultés considère que :

- l'évolution du créneau dans les cinq années à venir s'annonce positive tant à l'égard de son secteur d'activité que de sa région (11/13);
- dans les cinq prochaines années, sa présence s'avérera encore pertinente, notamment en raison de l'importance du secteur de la construction et du développement durable dans la Capitale-Nationale (11/13);
- la conjoncture économique mondiale s'annonce favorable au cours des cinq prochaines années, tant pour le créneau que pour son secteur d'activité (11/13);
- dans les cinq prochaines années, le créneau continuera de soutenir le développement du secteur de la construction et du développement durable, car il dispose de ressources (financières, humaines, etc.) suffisantes (7/13);
- dans les cinq prochaines années, la présence du créneau s'avérera encore pertinente, notamment en raison de l'utilité de ses activités pour les entreprises de sa filière (11/13);
- le parcours réalisé jusqu'à présent et les résultats obtenus sont satisfaisants (11/13).

Quant aux représentants des filières d'experts consultés, quatre sur cinq affirment que le créneau apporte une valeur ajoutée à sa filière, et le même ratio mentionne que le créneau aide au développement du secteur d'activité de la construction et du développement durable. Toutefois, un répondant a mentionné que malgré la présence d'une valeur ajoutée, des efforts accrus devraient être consentis en matière de ressources humaines et financières afin d'obtenir un arrimage réel accru autant du point de vue opérationnel que tactique et stratégique.



De plus, trois répondants sur cinq ont affirmé que l'évolution du créneau dans les cinq prochaines années devrait être bonne ou très bonne, et que le créneau BVI contribue au développement économique de la région de la Capitale-Nationale.

Un répondant mentionne que le créneau BVI est un créneau d'avenir et qu'il fait un lien direct avec les enjeux nord-américains dans le secteur du bâtiment, tant pour les bâtiments existants que neufs. Il ajoute qu'il s'agit d'un secteur en pleine transformation avec le virage numérique et l'importance accordée au milieu de travail.

5.5 ÉLÉMENTS À SUIVRE EN CAS DE RENOUVELLEMENT DE L'AIDE

En cas de renouvellement de l'aide financière, le Ministère devrait veiller à ce que certains des résultats du créneau s'améliorent. Le créneau est invité à porter attention aux éléments suivants :

1. Nombre de projets structurants

Il a été constaté que pour la période évaluée, le créneau BVI a réalisé deux projets structurants. Il y aurait lieu d'inciter vivement le créneau à augmenter son nombre de projets structurants.

2. Reddition de comptes

Le MEI note des lacunes et des délais concernant la présentation de projets au programme PADS, en matière de reddition de comptes (ex. : bilans annuels, évaluation) et par rapport à la participation aux rencontres et formations organisées par le MEI. Il y aurait lieu d'inciter le créneau à mettre en place davantage de saines pratiques de gestion et d'améliorer sa reddition de comptes.

3. Nombre d'entreprises dans le périmètre du créneau

Il a été constaté que le périmètre du créneau représentait seulement 5 % des entreprises du secteur de la construction et du développement durable dans la région de la Capitale-Nationale. Il y aurait lieu d'inciter le créneau BVI à augmenter la proportion des entreprises dans son périmètre d'action. Même si le nombre d'entreprises dans son périmètre est important (259), le nombre d'entreprises de son secteur d'activité dans sa région l'est tout particulièrement (65 175 entreprises). À cet égard, le créneau aurait avantage, à l'avenir, à mieux circonscrire son périmètre à l'aide des codes SCIAN appropriés.

4. Nombre de projets d'innovation réalisés

Il a été constaté que le créneau a réalisé un seul projet d'innovation lors de la période d'évaluation. Il y aurait lieu d'inciter le créneau à augmenter son nombre de projets d'innovation.

5. Niveau de contribution à l'emploi et à l'attraction de main-d'œuvre

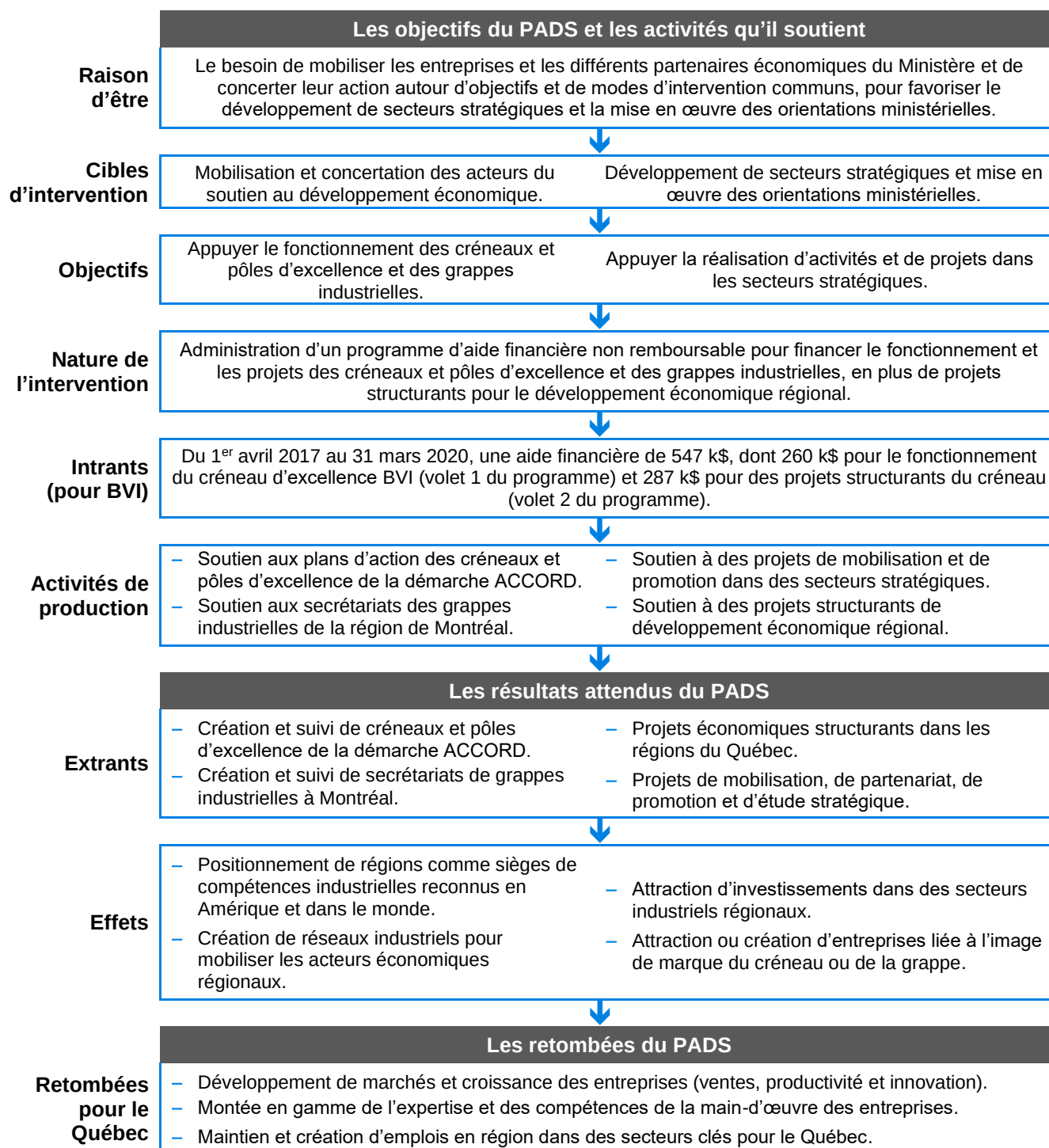
Il a été constaté que le créneau ne contribuait pas à l'attraction de main-d'œuvre dans son secteur. Il y aurait lieu d'inciter le créneau à réaliser plus d'activités et de projets structurants susceptibles de produire des retombées concrètes et probantes en matière de contribution aux emplois et à l'attraction de main-d'œuvre dans les entreprises.

6. Inventaire des initiatives ou des programmes de formation spécifiques au secteur du créneau

Il a été constaté que le créneau ne contribuait pas à la présence ou au développement de programmes de formation dans son secteur. Il y aurait lieu d'inciter le créneau à contribuer de façon directe ou induite à la mise en place de programmes de formation dans le secteur de la construction et du développement durable.

1.A MODÈLE LOGIQUE DE L'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

Le tableau ci-dessous illustre la théorie du Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créniaux d'excellence (PADS), qui appuie financièrement le fonctionnement et les projets des créniaux et pôles d'excellence de la démarche ACCORD. Il illustre la logique de l'intervention gouvernementale, en démontrant la cohérence des liens entre les objectifs de l'aide accordée et les résultats visés par le Ministère. Il s'agit aussi d'un moyen de vérifier la pertinence de chacun des créniaux financés. **À cet égard, les objectifs et les résultats d'un crénail doivent s'inscrire dans ceux du programme qui les finance.**



1.B MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

La méthode d'évaluation utilise les principes de l'analyse multicritère. Pour chacun des critères, la comparaison des résultats obtenus et des cibles permet d'évaluer les résultats en fonction de l'échelle présentée au tableau A.1. Après l'évaluation de chacun des critères, un pointage sur 100 est attribué à l'ensemble des résultats.

Le score final sur 100 est la somme des scores obtenus dans chacun des trois éléments évalués. Les scores de chaque élément évalué sont obtenus selon l'expression suivante :

- Somme des points obtenus/maximum des points pour l'élément évalué.

Chacun des trois volets considérés est pondéré selon les poids présentés au tableau A.2.

Tableau A.1

Échelle d'appréciation de la performance

Appréciation qualitative	Intervalle
Performance très satisfaisante	90-100
Performance satisfaisante	70-89
Performance insatisfaisante	50-69
Performance très insatisfaisante	0-49

Tableau A.2

Pondération appliquée aux thèmes considérés

Thèmes considérés	Poids en %
La pertinence du financement	40
L'efficacité du créneau	40
Les effets du financement	20

1.C SOURCES DE DONNÉES

Plusieurs sources de données sont utilisées, dans le but de recouper et de croiser les informations pour en vérifier la fiabilité. Les sources de données utilisées dans la présente évaluation sont les suivantes :

• Requête d'information adressée au créneau

La requête contenait un tableau de bord en format Excel et visait à recueillir l'information quantitative. Elle comprenait également un formulaire d'évaluation en format Word en vue de permettre au créneau de fournir des explications et des nuances à l'égard des données du tableau de bord.

• Consultation de clients et de partenaires du créneau

Les formulaires de consultation du Ministère ont été remplis par les clients et partenaires suivants :

- 13 membres du comité de créneau sur 18, dont quatre membres industriels;
- 5 présidents et membres des filières;
- 7 participants aux projets d'affaires;
- 5 entreprises clientes (témoignages à fournir).

• Revue de littérature

La documentation pertinente a été analysée.

• Documentation administrative

- Ministère : conventions d'aide financière, bilans annuels transmis par le créneau, rapport d'évaluation antérieur, etc.
- Créneau : rapports annuels de gestion, plan d'action et bilan de réalisation des actions, plan financier des projets, états financiers, etc.

Cette requête contenait un tableau de bord en format Excel visant à recueillir l'information quantitative et un formulaire d'évaluation en format Word afin de permettre au créneau de fournir des explications et des nuances à l'égard des données du tableau de bord.

1.D LIMITES DE L'ÉVALUATION

Les principales limites de l'évaluation et les stratégies utilisées pour atténuer leurs effets sont expliquées dans le tableau A.3 ci-dessous.

Tableau A.3

Les limites de l'évaluation et les stratégies d'atténuation de leurs effets

Limites de l'évaluation	Stratégies d'atténuation de leurs effets
Certaines cibles ne sont pas accompagnées d'attentes précises de résultats dans les conventions de subvention.	Les évaluateurs ont proposé une grille d'évaluation au comité consultatif du cadre d'évaluation des créniaux ACCORD, composé de la direction responsable des créniaux d'excellence au Ministère et de coordonnateurs régionaux de la démarche ACCORD. Cette grille contenait des cibles de résultats pour chacun des critères considérés. Le comité consultatif a validé le choix des cibles, ce qui a permis aux évaluateurs de mesurer la performance du crénial en comparant ses résultats aux cibles.
Il s'agit d'une évaluation rapide, effectuée en huit semaines, ce qui entraîne une perte de données chiffrées sur les effets et rend impossible la réalisation d'analyses poussées permettant d'estimer les effets attribuables au crénial.	La perte de données chiffrées et l'impossibilité de réaliser des analyses d'effets ont été compensées par la consultation de parties prenantes clés du dossier : comité de crénial, membres de filières d'experts, participants aux projets d'affaires et entreprises (pour des témoignages ponctuels).

1.E TABLEAU DE POINTAGE

Évaluation de la performance du crénial d'excellence BVI Pointage final des résultats sur 100

		Score obtenu	Maximum possible
Pertinence du crénial			
	Critère 1 : La masse critique et la mobilisation	12,00	13,33
	Critère 2 : Le périmètre et le financement	6,07	13,33
	Critère 3 : Les partenariats et les collaborations	11,11	13,33
	<i>Sous-total Pertinence (sur 40 points)</i>	<u>29,19</u>	40,00
Efficacité du crénial			
	Critère 4 : L'atteinte des objectifs du plan d'action	10,44	13,33
	Critère 5 : La gouvernance et la gestion du crénial	8,22	13,33
	Critère 6 : Le rayonnement et l'image de marque	10,52	13,33
	<i>Sous-total Efficacité (sur 40 points)</i>	<u>29,19</u>	40,00
Effets du crénial			
	Critère 7 : Le développement de marchés et d'entreprises	5,33	6,67
	Critère 8 : L'innovation, la recherche et le développement	4,22	6,67
	Critère 9 : La formation de la main-d'œuvre et l'emploi en région	2,22	6,67
	<i>Sous-total Effets (sur 20 points)</i>	<u>11,78</u>	20,00
Total sur 100		70,15	100,00

